

Le temps passe vite et la vie communale est bien remplie ; c'est pourquoi, l'année 2011 n'a pas fait l'objet d'une lettre d'information (la dernière remonte à mars 2010). En conséquence la présente doit résumer les deux ans et demi passés. Néanmoins malgré cela nous restons toujours soucieux de bien vous informer de la vie locale et vous présentons cette nouvelle lettre dont nous vous souhaitons une bonne lecture.

## **INVESTISSEMENTS REALISES.**

- **Réfection du tablier du pont** de la salle polyvalente avec élargissement pour améliorer l'accès des usagers et des secours ainsi que la mise aux normes des garde-corps (les murs en pierre étant trop bas).
- **Mise en place d'un autre garde-corps** sur la berge de la Durenque devant la mairie.
- **Effacement des réseaux EDF et Téléphone** dans le village de Cambounès (travaux effectués sur commande de la mairie ; Coût pour la commune 30 000 € sur une dépense totale de 150 000 € environ).

- En même temps toujours dans le village nous avons mis en place un programme de **rénovation d'éclairage public** avec installations de nouvelles lampes (subventionné à 70 %). Par la suite d'autres programmes de rénovation d'éclairage public ont été réalisés sur le hameau de Fontbelle et de Fontanelles (fin 2012). Idem pour la partie restante du village.  
Explications : L'objectif de ces programmes est non seulement de moderniser le parc vieillissant de lampes mais surtout, en installant des ampoules basse consommation, d'alléger les factures d'électricité. Ces opérations financées à 70 % par le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (pour le moment encore !) sont réalisées en priorité sur les hameaux disposants d'une facturation au comptage et non au forfait). Elles sont réalisées techniquement sous la maîtrise d'œuvre du SDET.

### - **Voirie.**

- La route de Fontbelle a été refaite en deux temps. D'abord jusqu'à la route du Causse puis jusqu'à l'entrée de Galibergues.
- Le hameau d'Espérières a été remis en état (qui en avait bien besoin).
- La voie communale allant du Pioch au relais TDF a été également refaite.

### - **Adductions d'eau potable (AEP).**

Nous poursuivons notre politique de modernisation des réseaux AEP. Ainsi, quatre programmes viennent d'être effectués :

- Partie haute Perpigne (Callaret).
- Partie basse Caunan.
- Perpigne bas.
- WC publics jusqu'à « Al Roc ».

Explications. Les anciennes canalisations en fibrociment ne résistent pas à l'usure du temps (certaines ont plus d'une cinquantaine d'années). Cela occasionne de nombreuses fuites dont le coût final est très important. Nous avons donc entrepris de moderniser les réseaux en changeant les canalisations par des tuyaux en PVC plus solides, plus résistants, souples, accompagnant les mouvements du sol (retrait gonflement, sécheresse, racines, passages poids lourds, etc...). Il convient de préciser que les travaux de remplacement ne sont pas

subventionnés. Dans le même souci, nous avons remplacé la plupart des branchements en plomb (ces derniers travaux ont été effectués par nous même au moindre coût).

- **L'escalier de l'église** de Cambounès a été rénové (marches et contre marches remplacées). La tribune a fait l'objet d'un parquetage (subvention du Conseil Général d'un montant de 11 361.18 € pour un coût de 22 276.83 € H.T)

## **LES PROJETS.**

- **La toiture de l'église de Fontbelle** sera refaite. Des financements ont été obtenus (Conseil Général et Régional). Un autre a été demandé à l'Etat.

- Des **travaux d'étanchéité** seront effectués au clocher de l'église de Cambounès.

- **Les croix** de l'esplanade de Fontbelle ainsi que celle de Cambounès seront repeintes, une subvention a été demandé au député Mr Folliot (réserve parlementaire).

- Le **remplacement des canalisations** et pose de compteurs seront effectuées à La Sabatarié.

- La réfection de **l'installation électrique** de l'église de Cambounès est commandée (subvention obtenue).

- Le **pont de Crouzet** sera consolidé.

- Il est prévu **la réfection de la voirie** en 2013 à Lingonié et Galibergues.

- Un projet est en cours qui prévoit de réaliser **des pistes forestières** (subventionnées à 70 % par l'Europe) pour désenclaver le massif de Sigourre (vers le Rialet).

- C'est ainsi que **le bois des emprises** des pistes fera l'objet d'un affouage (coupe début 2013 et vente prévue avant automne 2013).

- **Un ordinateur** est à vendre au prix de 200 € à débattre.

## **DIVERS.**

- La procédure de **reprise des concessions** est arrivée à son terme après trois années. Cela permet de récupérer des places afin d'éviter un agrandissement du cimetière de Fontbelle notamment qui aurait été couteux.

La réglementation nous impose cette longue procédure qui nous permet de récupérer des tombes en toute légalité, sans contestation possible.

- Le **véhicule 4x4** a été remplacé.

- **Un rideau** a été installé à la salle polyvalente afin de réduire son espace pour des réunions et permettre des spectacles de théâtre.

- Des **travaux de peinture** ont été réalisés dans les deux églises avec la participation du secteur paroissial de Labruguière auquel sont rattachés nos paroissiens.

- **Des filets** ont été placés autour de la cour de l'école.

## **INTERCOMMUNALITE.**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la commune de Saint Salvy de la Balme sera rattachée à notre Communauté de Communes « Sidobre Val d'Agoût ». Nous devons donc collecter les déchets ménagers dès le début de l'année.

**Rappel :** Les dépôts sauvages au pied des bacs sont interdits. La Loi prévoit des sanctions qui sont appliquées dans d'autres collectivités (jusqu'à 1 500 € d'amende).

Les déchetteries sauvages sont également interdites.

Par conséquent, les encombrants sont, soit ramassés par la mairie tous les premiers mardis du mois (inscription en mairie) soit amenés directement par vos soins, gratuitement, à la déchetterie de Brassac.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

Des études sont en cours. Elles sont réalisées par EDF Energies Nouvelles et notre Communauté de Communes, à laquelle nous avons transféré la compétence « économie », afin de voir s'il serait possible d'installer un parc d'éoliennes sur notre commune (sur la zone voisine avec la commune du Rialet).

Le Conseil Municipal a donné un vote de principe favorable sur ce projet d'implantation éolien. En effet, les ressources pour la commune et la communauté de communes seraient non négligeables.

## **HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT (rappel) :**

LUNDI .....8h30 - 12h & 14h -16h30  
MARDI.....8h30 - 12h  
VENDREDI.....8h30 - 12h & 14h -16h30

Tél : 05.63.50.51.54

Fax : 05.63.50.72.32

Adresse mail : [mairie.cambounes@orange.fr](mailto:mairie.cambounes@orange.fr)

Christian LAGASSE : 06.80.25.39.08

Roselyne MARTY : 05.63.74.54.89

Jean-Jacques ROS : 05.63.50.86.81

Jean-Marie MARTY : 05.63.50.57.37

## **LE MOT DU MAIRE**

La situation économique est plus que jamais préoccupante. Notre bassin d'emploi a perdu des milliers d'emplois industriels, comme le pays dans son ensemble. Tous les jours, les journaux nous annoncent des fermetures d'entreprises, des délocalisations.

C'est ainsi que nous nous appauvrissons chaque année. Il en est de même pour les collectivités. Pour 2013, il est prévu un gel des dotations, en 2014 et 2015, une BAISSSE !!!!!

Comment demain, entretiendrons nous nos églises, nos routes, réaliserons nous des travaux d'assainissement, etc... sans qu'une ponction fiscale excessive sur les contribuables que nous sommes ne soit effectuée ?

Il se trouve que notre commune dispose d'une zone ventée, non habitée qui pourrait permettre d'implanter des éoliennes. Le vent est en effet une énergie renouvelable inépuisable. Les éoliennes, qui ne sont au fond que des moulins à vent, ne polluent pas l'air ni l'eau. De tout temps, l'homme a utilisé la force de l'eau et du vent afin de subvenir à ses besoins énergétiques.

C'est pourquoi, dans le contexte actuel, il nous a paru souhaitable d'envisager d'implanter des éoliennes qui apporteraient des recettes fiscales intéressantes à notre commune. Le Parc ne prévoyant que 300 « machines » sur son territoire (220 environ sont en cours entre les réalisations et les projets). Il est important de se positionner, sans quoi il faudrait attendre 12 ans que la charte du parc soit revue.

Quoi qu'il en soit, rien n'est fait encore, car des études de faisabilité techniques seront réalisées (mâts de mesure du vent pendant un an, etc...). Si ce projet pouvait aboutir, ce serait une aubaine pour notre commune, mais la route est longue et pleine d'embûches...

En conclusion, au lieu de se lamenter sur son sort et de rester les « bras ballants » à attendre que « ça tombe » il vaut mieux essayer de prendre en charge son destin.....

Nous vous invitons à la cérémonie des vœux du nouvel an le vendredi 25 janvier 2013 à 18 heures.

**Bonne et heureuse année à vous tous.**